

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>100337</b>	De <b>Mme Huguette Bello</b> ( Gauche démocrate et républicaine - Réunion )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale
<b>Rubrique</b> >enseignement supérieur	<b>Tête d'analyse</b> >universités	<b>Analyse</b> > financement. perspectives.
Question publiée au JO le : <b>01/11/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Huguette Bello interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les difficultés financières que rencontre un nombre croissant d'universités françaises depuis la réforme instituant l'autonomie des universités. Une distorsion est vite apparue entre la dotation stable attribuée par l'État et les charges qui au contraire ne cessent d'augmenter. Outre d'éventuels problèmes de gestion localisés, ces difficultés sont dues généralement à l'augmentation mécanique de la masse salariale en liaison avec « le glissement vieillesse technicité » (le GVT) mais aussi à la croissance continue du nombre d'étudiants (plus de 30 000 chaque année). Cette situation n'est pas sans conséquence sur l'offre de formations proposée. Elle est paradoxale à un moment où l'objectif d'amener 60 % d'une classe d'âge à un niveau d'enseignement supérieur est affirmé avec force. Sans sous-estimer l'enveloppe supplémentaire de 100 millions d'euros qui devrait être affectée aux universités en 2017, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les initiatives qu'elle compte prendre pour que le système d'enseignement supérieur soit en mesure d'offrir, de manière durable, les conditions d'études les plus favorables à la jeunesse.